

AndréSy

Mag



26^e ÉDITION
SEI
ANDRÉSY

CULTURE
**SCULPTURES
EN L'ÎLE**
Retour
aux sources

1^{er} JUIN
1^{er} OCT
2023

ACTUALITÉS
Les bus changent
de ligne

SPORT
Inscrivez-vous
au Trail de l'Hautil

BUDGET
Pas de hausse de la part communale
des impôts locaux en 2023



PLOMBERIE | CHAUFFAGE | REGULATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES

PINHEIRO



Installation Chaudière condensation - Pompe à Chaleur
Climatisation - Adoucisseur
Maintenance Chaudières toutes marques - Dépannage

Tél. : 01 39 19 65 87 • Port. : 06 08 48 20 05

E-mail : psc783@orange.fr

37, av. Carnot - 78700 Conflans-Ste-Honorine

DEPANNAGE INFORMATIQUE

Sur ANDRESY et Alentours

06.63.84.11.22



- > Réparation PC Windows
- > Réparation APPLE (Mac-Imac)
- > Eradication Virus, Trojan...
- > Installation BOX, Internet, Wifi...
- > Configuration Smartphone, tablette...



Tarif de base, particulier: 60 euros
Tarif de base, entreprise: 70 euros

Intervention à domicile 7/7

SIRET : 49960171400011 APE : 721Z

 **Univers Primeurs**
Le spécialiste du frais

**Votre magasin pour
TOUS vos repas
Du mardi au dimanche**

196 rue de l'Ambassadeur - ÉRAGNY

01 34 02 07 43 | www.universprimeurs.com  

du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 - vendredi & samedi de 9h à 19h15 - dimanche matin de 9h à 12h30



C'est avec de très fortes contraintes que nous avons pu boucler le budget de la ville 2023 sans augmenter la part communale des impôts; contrairement à beaucoup d'autres villes de France. Nous subissons notamment une forte hausse de nos coûts liés à l'énergie ou aux produits alimentaires. Les surcoûts de la rénovation de l'espace sportif Louise Weiss pèsent aussi beaucoup sur notre budget d'investissement.

Face à ces difficultés, je regrette le comportement des deux groupes d'opposition (macroniste et LR) qui n'ont cessé de voter « contre » tous nos choix, quitte à se contredire ouvertement.

C'est ainsi que, depuis sa défaite, l'ancienne majorité s'oppose vertement au projet de rénovation du gymnase Louise Weiss qu'elle a elle-même pensé, voté et financé!

Nous avons hérité de la gestion ubuesque de ce dossier, mal pensé, mal ficelé aux coûts exponentiels: elle refuse de reconnaître ses erreurs et vote contre les délibérations qui vous permettront de bénéficier d'un nouvel espace sportif et associatif. L'ancienne majorité s'oppose à ces délibérations qui donneront un nouveau visage au quartier des Charvaux qu'elle a délaissé durant près de 20 ans.

Lors de notre dernier conseil municipal le vote du budget de la ville a été un autre grand moment de politique locale! Si nous n'augmentons pas la part communale des impôts, les bases décidées par l'Etat ont, elles, augmenté de 7%. Cette hausse, justifiée par les difficultés financières des villes, est plus forte que d'habitude. Et voilà la même opposition andrésienne emmenée par l'an-

cienn adjoint aux Finances, qui propose d'annuler cette hausse en proposant au vote un amendement de baisse de la part communale de... 7%! Inutile de vous préciser qu'actuellement, aucune commune de France n'a les moyens de baisser de 7% les impôts. Durant 19 ans, l'ex-numéro 2 de la Ville ne l'a jamais fait quand bien même ces bases subissaient une légère augmentation (entre 1 et 3% par an).

Bien évidemment, l'autre groupe d'opposition LR s'est engouffré dans la brèche en votant cet amendement. Mais pour ce groupe, il s'agit d'un vote totalement incohérent car sa tête de liste, également conseillère à la communauté urbaine GPS&O, a voté la création de la taxe foncière CU à 6%, donc une hausse d'impôt pour les contribuables en 2022! En résumé: à Andrésy, les élus LR votent pour une baisse et au conseil communautaire GPS&O leur représentante vote pour une hausse!

S'opposer pour s'opposer: une attitude qui va à l'encontre des souhaits des Français soucieux d'avoir une gouvernance municipale plus apaisée, fondée sur la concertation et la co-construction. Cette gouvernance plus participative, nous la souhaitons lorsque nous étions dans l'opposition (il nous était arrivé de ne pas nous opposer à l'ancienne municipalité) et nous la portons avec vous depuis que nous sommes élus.

En effet, depuis notre élection, en juin 2020, nous nous employons à développer avec vous des dispositifs de concertation et de co-construction. En vous associant très en amont à tout projet sur la ville. Mais notre modèle de gouvernance se heurte aux postures politiciennes et stériles de notre opposition. Les minorités macroniste et LR de la ville confondent « *opposition politique* » et « *politique d'opposition* ».

Votre Maire, Lionel Wastl

«Nous n'augmentons pas la part communale des impôts locaux en 2023»

ACTUALITÉS

06_ Révision du Plan local d'urbanisme

SECURITE

10_ La police municipale est sur internet

SOMMAIRE

SPORTS

12_ 1^{ER} TRAIL DE L'HAUTIL
Rendez-vous le 11 juin

DÉVELOPPEMENT DURABLE

13_ Andrésy zéro déchet

JEUNESSE

14_ Le CMJ en mode participatif

ENVIRONNEMENT

17_ Une charte pour des chantiers propres

LE MAIRE VOUS REÇOIT SANS RENDEZ-VOUS

Un mardi par mois de 15 à 17 h
Hôtel de ville, 4, bd Noël-Marc
Prochains rendez-vous
le 6 juin et le 11 juillet.

REUNIONS DE QUARTIERS "PARLONS-EN ENSEMBLE!"

Le maire et l'équipe municipale viennent à la rencontre des Andrésiens lors de réunions de quartier :

🕒 **Le 7 juin à 20 h**

📍 à l'école des Charvaux
(quartiers Coteaux et Charvaux)

🕒 **Le 14 juin à 20 h**

📍 au Chalet de Denouval
(quartiers Marottes / Gare Denouval)

🕒 **Le 19 juin à 20 h**

📍 à l'Hôtel de Ville
(quartiers Centre-ville, Fin d'Oise et Rive gauche)

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE
SUR WWW.ANDRESY.COM
ET VILLE D'ANDRÉSY

ANDRÉSY MAG N° 226 / AVRIL 2023
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Lionel Wastl

RÉDACTION Yannick Delon
RÉALISATION ET CRÉDITS PHOTOS
Service Communication

MAQUETTE ET MISE EN PAGE Claudia Hein

Société APOS - Tél. 06 08 98 27 65 RÉGIE PUBLICITAIRE
Le Réveil de la Marne IMPRESSION

DÉPÔT LÉGAL à parution TIRAGE 6 800 exemplaires

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la Mairie, avant le 10 de chaque mois pour une parution sur le mois suivant.





1 21 mars – 100 printemps pour Mme Delebury

Ambiance festive à la Résidence pour personnes âgées des Magnolias, à l'occasion du 100^e anniversaire de Georgette Delebury. Après avoir inauguré un salon de jeu à son nom puis reçu l'écharpe de Miss Magnolias, c'est autour d'un apéritif puis d'un repas au menu choisi par Georgette elle-même que sa famille, les résidents et le personnel de la RPA ont fêté cet événement exceptionnel. À l'invitation du maire Lionel WASTL, plusieurs élus municipaux étaient également présents, parmi lesquels les anciens maires Jean François Thil et Hugues Ribault, Laurence Alavi, adjointe à la famille, et Michèle Château,

conseillère municipale déléguée aux seniors. Un grand moment d'émotion pour l'assistance et, plus encore, pour Madame Delebury, dont on rappelle qu'elle fut la 1^{ère} résidente des Magnolias (1990).

2 20-21 mars – Carnaval des écoles

L'un des temps forts du printemps dans les écoles c'est, bien sûr, le carnaval! Festival de couleurs, défilés de déguisements, un rendez-vous qu'aucun élève ne souhaite manquer comme, par exemple, ceux de l'école maternelle Fin d'Oise le 20 mars, suivis le lendemain par le groupe scolaire Denouval, ici rassemblés sous le préau avant de défiler!

3 19 mars – Journée du souvenir

Le 19 mars, date anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, est la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Les cérémonies à Andrésey, organisées en partenariat avec la FNACA, se sont déroulées place du 8 mai 1945 avec cette année un hôte de marque, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye, M. Jehan Eric Winckler.

4 3 mars – L'école des arts

Plusieurs actions culturelles ont lieu dans les écoles dans le cadre

du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA): exemple ici avec la Compagnie des Maraudeurs, intervenant au centre de loisirs Saint-Exupéry. Les élèves devaient fabriquer un super héros à partir d'objets recyclés fournis par l'association et présenter sa biographie à leurs camarades.

5 17 février – De l'école et de la tradition!

Les élèves de l'école élémentaire Le Parc ont effectué une visite de la boulangerie « Au plaisir de la Tradition », 58 rue du Maréchal Foch. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de leur projet pédagogique autour des céréales. Désireux d'observer les étapes menant de la plante au pain, ceux-ci



5



6



8



7



9

ont posé une multitude de questions au boulanger et l'ont chaleureusement remercié de son accueil.

6 18 avril – Comment protéger sa famille ?

L'espace Julien Green accueillait une conférence sur le thème « Succession : comment protéger sa famille », organisée en partenariat entre la Ville, via le CCAS, et les représentants de l'étude notariale d'Andrésy. Cette thématique a rencontré un grand succès et de nombreuses questions sur la transmission de patrimoine et la protection du conjoint ont été abordées.

7 31 mars – L'espace Julien-Green ... sur des airs de tango

Ambiance latine ce 31 mars à Julien Green, avec le concert de GPSOrchestra, qui regroupe des musiciens amateurs du territoire de la CU autour d'un orchestre d'instruments à vent. La soirée a débuté sur une prestation des élèves des classes de flûte d'Andrésy et de Carrières-sous-Poissy. L'orchestre a ensuite présenté son spectacle actuel, centré sur le tango avec un répertoire hommage au compositeur argentin Astor Piazzola.

8 19 avril – Visite du rucher du Moussel

A première vue on pourrait penser voir des cosmonautes, mais c'est bien d'apiculteurs en herbe qu'il s'agit ! Les élèves du centre de loisirs Les Petits Princes ont profité d'une excursion hors les murs pour visiter le rucher pédagogique du Moussel en compagnie de leurs animateurs et de l'agent au développement durable. Belle occasion d'échanger avec deux apiculteurs émérites : Lionel Wastl, maire d'Andrésy, et Sebastien Coumoul, son adjoint délégué à la Ville durable et à la transition écologique.

9 23 avril – Non aux déchets !

La Ville lance une campagne de sensibilisation sur le thème des déchets du quotidien (lire page 10), dont l'une des affiches est intitulée Andrésy zéro déchet. En appui de celle-ci, une opération de nettoyage des bords de Seine s'est déroulée le 23 avril en partenariat avec l'association le « Cri de la Terre », qui a permis d'enlever 165 kg de déchets ! Au côté des 22 bénévoles participants, l'artiste Thierry Boutonnier réalise, à partir de bouteilles en plastique recyclé, une œuvre dans le cadre de « Sculptures en l'Île 2023 ».

TRANSPORTS

Du nouveau sur les lignes de bus

Dès le 9 mai prochain, vos lignes de bus évoluent pour faciliter les déplacements au sein du bassin de vie et de mobilité Poissy, Verneuil-sur-Seine et Les Mureaux. L'offre est entièrement

repensée pour améliorer la mobilité: une nouvelle numérotation, de nouvelles lignes, de nouvelles destinations, des services adaptés à tous les rythmes... découvrez le nouveau réseau!



Les nouveautés



pourAndrésy :

Ligne 20

Gare de CONFLANS Fin d'Oise
– **ANDRESY Les Charvaux**

Elle dessert, comme votre ancienne ligne 16, le quartier Les Charvaux.

Nouveau !

- La ligne circule désormais le samedi.
- Les bus circulent plus tôt le matin et plus tard le soir.
- La ligne circule selon les mêmes horaires toute l'année.
- Elle circule tout l'été.
- L'arrêt « Foch Pasteur » du circuit soir est reporté à l'arrêt « Foch » rue du Maréchal Foch.



Ligne 40

Gare Nord de POISSY
– **Gare de CONFLANS Fin d'Oise**

Elle reprend l'itinéraire de la ligne 11 et dessert Andrésy, les gares de Poissy et Conflans Fin d'Oise.

Nouveau !

- Le terminus s'effectue désormais à la gare de Conflans Fin d'Oise.
- À Conflans, correspondance avec la ligne 19 pour rejoindre Maurecourt.
- Un bus le dimanche de 10 h à 21 h.
- L'arrêt « Place du 8 mai » est renommé « Marché » et « Les Garennes » « Rue de Chanteloup ».
- Les courses scolaires de la ligne 11 à destination du collège Saint-Exupéry sont effectuées par la nouvelle ligne 74. Le terminus de la ligne 74 s'effectue à la gare routière située devant le collège.



Ligne 41

Gare de Vernouillet-Verneuil
– **Gare de Cergy Préfecture**

Elle dessert, comme votre ancienne ligne 12, l'ensemble des communes entre la gare de Cergy Préfecture et la Gare de Vernouillet-Verneuil.

Nouveau !

- La ligne circule le dimanche et jours fériés de 10 h à 21 h.
- L'arrêt « Foch Pasteur » est reporté à l'arrêt « Foch » rue du Maréchal Foch en direction de Cergy.



CULTURE

Guillemette, vos ressources en ligne gratuites avec la CU GPS&O

Fruit de la collaboration entre les bibliothèques présentes sur le territoire Grand Paris Seine & Oise et l'équipe de la Communauté urbaine qui l'anime, Guillemette est le nouveau portail numérique destiné aux habitants de GPS&O. Disponible à partir du site internet de la bibliothèque Saint-Exupéry, il propose gratuitement de nombreuses ressources documentaires au format numérique. Vous y trouverez notamment :

- la presse en ligne (1600 titres disponibles)
- l'ensemble des ressources digitales de la Cité de la Musique à Paris
- des cours et tutoriels dans de nombreuses disciplines: langues, informatique, bureautique...

Les abonnés de la bibliothèque qui disposent d'un compte seront redirigés directement vers la page d'inscription de Guillemette.

RENDEZ-VOUS SUR

bibliotheque.andresy.com

jusqu'au
31
MAI

Procédure de reconnaissance en état de catastrophe naturelle

Plusieurs andrésiens ont constaté l'apparition de fissures dans leurs habitations suite à la sécheresse de l'été dernier. Dans ce cadre, la Ville souhaite adresser une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la Préfecture des Yvelines. Afin de pouvoir regrouper les demandes des administrés en ce sens, les personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif sont invitées à se faire connaître au plus tard le 31 mai 2023 auprès du Secrétariat général de la mairie, à l'Hôtel de Ville ou à le contacter par email sur mairie@andresy.com ou bien par téléphone au 01 39 27 11 05.

Première modification générale du PLUi : Enquête publique du 10 mai au 15 juin

10 MAI AU 15 JUIN

L'enquête publique concernant le projet de première modification générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), engagée en 2021 par la Communauté urbaine GPS&O, se tiendra du mercredi 10 mai 2023, à partir de 9h, au jeudi 15 juin 2023, clôture à 19h. Habitants et acteurs du territoire vont pouvoir prendre connaissance du contenu du dossier et s'exprimer sur les propositions d'évolution du document d'urbanisme qui régleme depuis 2020 l'utilisation des sols dans les 73 communes du territoire.

Cette première modification générale a été engagée pour tenir compte de l'évolution de réflexions ou d'études menées sur le territoire de la Communauté urbaine. Elle intègre aussi les enseignements des trois premières années d'application du PLUi. Ce projet de modification permet notamment des ajustements mineurs sur plusieurs thématiques. Toutefois, la procédure ne peut intervenir en profondeur sur le document, comme l'exige le code de l'urbanisme :

pas de remise en cause des objectifs généraux du PLUi approuvé, pas d'augmentation des droits à construire sur des zones agricoles ou naturelles et pas de réduction des protections paysagères ou architecturales.

RETROUVEZ TOUS LES ÉLÉMENTS DE L'ENQUÊTE SUR LE SITE

<https://www.registre-numerique.fr/modification-du-plui-gpseo>

➔ **L'enquête publique** se déroule dans plusieurs villes du territoire, les plus proches d'Andrésy sont Poissy et Conflans-Sainte-Honorine.

➔ Permanences en mairie de Conflans

les 13 et 23 mai – de 9 h à 12 h, le 31 mai et le 15 juin – de 14 h à 17 h

➔ Permanences en mairie de Poissy

les 15 et 24 mai – de 13 h 30 à 17 h 30, le 10 juin – de 9 h à 12 h et le 15 juin – de 14 h à 19 h



Forêt de l'Hautil : attention aux fontis !

Suite à l'apparition de fontis dans la forêt de l'Hautil, l'agence des Espaces Verts d'Île de France, procède depuis début avril à la pose d'une clôture permettant de sécuriser la zone. Les fontis sont des effondrements de terrain dus à la présence de cavités souterraines et présentent un danger réel. Il est demandé aux promeneurs de respecter scrupuleusement ces mesures de sécurité.

Le CAJVB remporte la Coupe de France Elite fédérale !



Coup de chapeau au CAJVB (Conflans Andrésy Jouy Volley Ball) qui a remporté la Coupe de France Fédérale au terme d'un week-end palpitant qui rassemblait quatre équipes pour un « final four » plein de suspense ! Organisateur du tournoi qui s'est déroulé les 15 et 16 avril à Conflans, le CAJVB s'est d'abord

imposé en demi-finale, le 15 juin contre Halluin, vainqueur de l'édition 2022, en 5 sets et après avoir sauvé plusieurs balles de match. Le lendemain en finale face à Caudry, les locaux portés par un public en pleine effervescence ont été menés 2 sets à zéro avant d'entamer une superbe remontada qui leur a per-

mis d'arracher la victoire en 5 sets ! Un week-end à marquer d'une pierre blanche, qui couronne de la meilleure des façons une présence régulière du club au plus haut niveau et lui offre une qualification directe, la saison prochaine en coupe de France Pro. La garantie d'une belle affiche pour les aficionados !



Côte verte : Rendez-vous samedi 13 mai de 10 h à 12 h

13
MAI



Lancée à l'automne dernier, la concertation autour de la rénovation du parc de la Côte Verte connaîtra une nouvelle étape avec la présentation au public du projet finalisé (à l'exception des types de jeux qui seront installés), issu des échanges entre la Ville, ses paysagistes-conseils, le conseil de quartier des Charvaux et les habitants. Les élus vous donnent rendez-vous pour cette présentation in situ samedi 13 mai de 10h à 12h au parc de la Côte verte, rue de Verdun. Les personnes présentes pourront notamment s'exprimer sur le type de jeux qui seront implantés.

Un portail internet pour les démarches auprès de la police municipale



Attention aux arnaques par SMS

Il a été signalé dernièrement plusieurs arnaques reçues sur votre téléphone mobile, avec un SMS vous indiquant un retard de paiement ou une anomalie sur votre compte, avec un lien vous invitant à vous connecter à un site internet. Cela peut emprunter, le nom d'une banque, d'une plateforme de streaming ou encore d'un organisme d'État comme l'Agence Nationale de Traitement des Infractions. Ne cliquez **JAMAIS** sur le lien internet ainsi communiqué. Allez de vous-même sur le site de l'entreprise en question pour vérifier.

➔ Vous pouvez également signaler ces sites sur la plateforme du ministère de l'intérieur dédiée aux infractions numériques : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>

LE PORTAIL DES DÉMARCHES

est accessible depuis le site internet de la ville

➔ www.andresy.com

ou bien directement à l'adresse

➔ <https://andresy.portailcitoyen.eu>

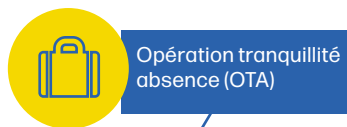
La police municipale vient de se doter d'un nouvel outil pour réaliser les démarches auprès d'elle par internet. Inscription à l'opération tranquillité absence, objets trouvés, nuisances sonores... toutes les démarches sont rassemblées sur un même portail, ouvert 24h/24.

Une police municipale plus proche de ses habitants et plus facile à solliciter, telle est la promesse du nouveau portail internet mis en place par la Municipalité d'AndréSy. Lancé en novembre dernier, celui-ci permet de réaliser plusieurs démarches auprès de la police municipale sans avoir à se déplacer ou même attendre de pouvoir joindre les agents.

« Nous avons sélectionné les démarches les plus courantes, explique Christine Delahaye, responsable de la police municipale. Il s'agit de faciliter la vie des habitants avec des procédures simples à dématérialiser et à traiter par nos agents, et qui répondent en même temps aux besoins courants des habitants. » Parmi celles-ci, les demandes de constats de nuisances sonores, les déclarations d'objets perdus, les doléances (par exemple les dépôts sauvages) ou tout simplement une demande de rendez-vous avec la police municipale. Un outil simple et intuitif qui indique également le temps que prendra la réalisation de la démarche (en général 5 mn).

Des patrouilles à votre domicile

Mais celle qui rencontrera sans nul doute un grand succès est l'inscription à l'opération tranquillité absence (OTA). Celle-ci vous permet d'indiquer votre absence, pendant vos congés, à la police municipale, qui effectuera des patrouilles régulières dans votre secteur. Un outil de géolocalisation permet aux policiers (et à eux seuls) de visualiser sur une carte l'ensemble des foyers à surveiller et ainsi d'optimiser les patrouilles. Qui plus est, une fois le compte sur le portail citoyen créé, il suffira aux utilisateurs de réindiquer leurs nouvelles dates de congés sans avoir à ressaisir toutes leurs coordonnées. « C'est un outil très efficace pour nous comme pour les habitants, il ne faut pas hésiter à s'inscrire », poursuit Christine Delahaye. « Les vacances scolaires sont traditionnellement des périodes où les risques de cambriolages sont accrus. L'OTA n'est pas une garantie contre le vol mais c'est une précaution à prendre, de même que de prévenir des voisins ou des amis pour qu'ils nous signalent une situation anormale. » Un outil bien précieux à l'approche des vos prochaines vacances !



Opération tranquillité absence (OTA)



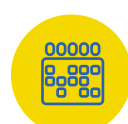
Doléances



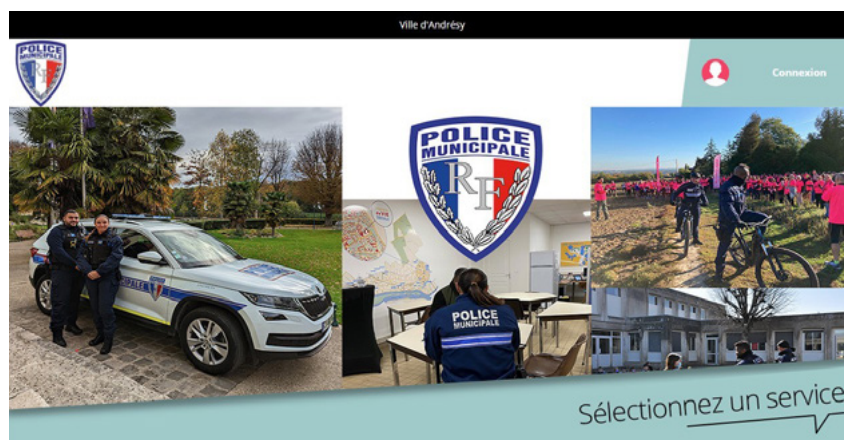
Nuisances sonores



Déclarations d'objets perdus



Prendre Rendez-vous





Nouveaux commerçants et professionnels

Bienvenue aux professionnels récemment installés à AndréSy !

Sense Design'R

Crée par Delphine Rouillard, Sense Design'R aide les particuliers et les professionnels à rendre leurs espaces fonctionnels, optimisés et harmonieux. Elle propose des solutions adaptées à chaque problématique, allant du coaching déco à l'accompagnement et la réalisation complète du projet.

🏠 <http://www.sensedesignr.com/>

☎ 06 47 82 94 12



Scherrer couverture

intervient sur tous vos travaux de couverture, de zinguerie, de nettoyage, de démoussage, de gouttières, de peinture et également pour les travaux d'isolation de combles ou de toiture ainsi que les travaux d'étanchéité.

🏠 <https://www.couverture-scherrer.fr>

☎ 06 66 38 20 56

Les rendez-vous Coup de pouce

« Coup de pouce » est un dispositif municipal d'accompagnement des entreprises, entrepreneurs individuels et commerçants locaux. Tous les 2 mois, venez assister gratuitement à des rencontres autour d'un thème directement lié à l'activité économique : aides institutionnelles, conseils en com, conseils sur les options juridiques et comptables, connaissance de l'économie durable et/ou solidaire... Ces rencontres sont aussi l'occasion de vous constituer un réseau local, élément très important d'un bon développement d'activité.

La séance de clôture de saison se tiendra le mardi 4 juillet à 20h30 à l'Espace de co-working Félicité, 2 avenue d'Eylau et portera sur l'atelier collectif et ludique « Eco Challenge, Little Big Impact » animé par Thomas Gauvin. Inscrivez-vous par mail à economie@andresy.com



Les restaurants du centre-ville passent à l'heure d'été

Le retour des beaux jours est synonyme de promenades le long des bords de Seine et de moments conviviaux autour d'un verre ou d'un bon repas en terrasse.

Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, la municipalité réitère les « terrasses élargies » en permettant aux restaurants La Cucina et l'Avant-Seine d'offrir de plus larges espaces extérieurs couverts aux andrésiennes et andrésiens désireux d'en profiter.

📍 À NOTER

LES NOUVEAUX HORAIRES DES RESTAURANTS :

🏠 Pour l'Avant Seine :

du mardi au samedi de 8 h à minuit, le dimanche de 9 h à 18 h, le lundi de 8 h à 15 h

🏠 Pour la Cuccina :

Le mardi de 10 h 30 à 15 h 30,

du mercredi au samedi de 9 h 30 à 23 h

Le kiosque de l'île Nancy est ouvert !

L'Île Nancy, on y va pour se promener ou visiter Sculptures en l'île mais on peut aussi s'y restaurer. Le Kiosque vous accueille, tout au long de la journée, pour un service de restauration (boissons fraîches, crêpes, glaces...) ou pour un vrai repas, au doux son des chants d'oiseaux ! Grillades, salades, burgers, côte de bœuf à la plancha... Vous trouverez sur place de quoi satisfaire votre palais et, peut-être, y organiserez vous, un jour, un événement privé. En dehors des heures de traversées publiques, le passage est assuré gratuitement par l'établissement pour sa clientèle.

📍 HORAIRES D'OUVERTURE :

Le mercredi de 12 h à 19 h

Du jeudi au dimanche de 11 h à 23 h 30

Renseignements au 07 66 41 49 68.

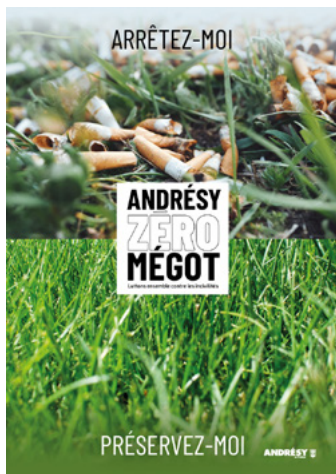


Commerçants, implantez-vous sur le marché !

Poissonniers, bouchers, charcutiers, traiteurs, fromagers, volaillers... venez proposer vos beaux produits sur les marchés des mercredis et samedis à AndréSy. En bords de Seine, sous une halle couverte et doté d'une clientèle fidèle, le marché d'AndréSy vous offre l'opportunité de développer votre chiffre d'affaires dans un cadre préservé et au contact d'une population accueillante.

N'hésitez pas à contacter le service municipal de l'économie locale à l'adresse mail marche@andresy.com pour obtenir réponse à toutes vos questions.

Campagne de sensibilisation déchets



En Avril, la Ville a lancé une campagne de sensibilisation auprès des Andrésiens sur le thème de la propreté en pointant plus particulièrement les déchets qui jonchent nos rues : mégots de cigarettes, dépôts sauvages, déchets de restauration rapide, déjections canines... Plusieurs visuels sur cette thématique sont affichés chez les commerçants et dans les lieux publics ou encore utilisés pour des ateliers de sensibilisation au sein des écoles. Une opération de nettoyage des berges de Seine a, par ailleurs, été menée en partenariat avec l'association « *Le Cri de la Terre* » permettant de « récolter » 165 kg de débris plus ou moins imposants avec l'aide de 22 habitants bénévoles. Merci à eux !

➔ **RETROUVEZ** les affiches de la campagne sur le site www.andresy.com, et n'hésitez pas à les partager !

Concours photo : la semaine des animaux

Dans le cadre de sa politique en faveur du bien-être animal, la Ville vous propose l'édition printanière du concours « La semaine des animaux ». Cette dernière se déroulera du 8 au 31 mai et reprendra les thématiques de l'édition d'hiver, à savoir :

- L'homme et l'animal,
- L'animal sauvage à Andrésy
- L'humour avec son animal domestique

Vous vous sentez une âme d'artiste ? Vous multipliez les selfies avec votre animal de compagnie ? Vous aimez capter la faune sauvage andrésienne dans ses moments les plus secrets ? N'hésitez pas à nous adresser vos clichés. Un jury avisé en sélectionnera dix et ces dernières seront exposées salle du conseil municipal du 8 juin au 5 juillet puis en mairie annexe.

Pour participer, adressez votre photo préférée (une photo par participant) en indiquant vos coordonnées par email à l'adresse villedurable@andresy.com avant le 31 mai minuit.

➔ **LE RÈGLEMENT COMPLET DU CONCOURS** est disponible sur www.andresy.com.



Visitez le rucher pédagogique du Moussel

Si les beaux jours vous mènent au parc de la mairie, poussez donc de quelques pas et venez découvrir le rucher pédagogique du Moussel. Installé à l'arrière de la maison éponyme, il est accessible par le petit passage à droite de la mairie en longeant le mur du parc du Moussel ou directement par la rue du même nom. Une palissade en bois, dotée d'ouvertures en plexiglas, vous permet d'observer les six ruches parainées et décorées par les écoles de la ville et de voir évoluer les abeilles en toute sécurité. Les panneaux informatifs vous permettront, quant à eux, de mieux appréhender le monde des Apis Mellifera. Le « Miel du Moussel » est remis en cadeau aux jeunes mariés andrésiens et dégusté, en tartines, par les enfants du périscolaire.



Attention au moustique tigre

Depuis plusieurs années, le moustique tigre est présent et actif en Île-de-France. Vecteur de maladies telles que le chikungunya, la dengue ou encore le virus Zika, son contact est à éviter. Pour prévenir sa présence, quelques gestes simples mais efficaces sont à adopter :

- éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- vérifier le bon écoulement des gouttières
- couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage.

➔ **SIGNEZ SA PRÉSENCE**

sur https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

➔ La ville d'Andrésy a été déclarée contaminée le 06/07/22 par un piège flottant où des nids ont été récupérés. 3 autres pièges seront installés dans les prochaines mois.

➔ À partir de 3 pièges la ville est déclarée colonisée à vie.

les déchetteries de la CU GPS&O passent à l'heure d'été

Depuis le 1^{er} avril, et jusqu'au 31 octobre 2023, les déchetteries de la CU GPSEO sont passées aux horaires d'été. Elles sont aussi ouvertes tous les jours fériés sauf le 1^{er} mai. Nous en profitons pour vous rappeler que les andrésiens ont accès gratuitement aux 12 déchetteries du territoire, sans limite de volume ou de nombre de passages.

Les déchetteries les plus proches sont celles de Conflans-Sainte-Honorine et Carrières-sous-Poissy, celle de Triel-sur-Seine étant momentanément fermée pour travaux.

➔ **RETROUVEZ LES COORDONNÉES**

ET HORAIRES des déchetteries du territoire sur le site municipal www.andresy.com

8 MAI AU 31 MAI



1^{er} JUIN
1^{er} OCT
2023

Sculptures en l'Île : Retour aux sources

Pour sa 26^e édition, Sculptures en l'Île innove et se renouvelle en proposant des œuvres créées à partir des ressources locales, dans une démarche participative, avec des artistes sélectionnés pour leur engagement écologique, leurs savoir-faire artisanaux et leur capacité à générer du commun.

Qui n'a jamais répondu à la question « Qu'emporteriez-vous sur une île déserte ? », pour se figurer l'indispensable, ce qui nous permettrait de rebâtir un monde nouveau ? Revenir aux fondamentaux donc, et faire avec ce qui est à notre portée, expérimenter des pratiques vernaculaires, travailler avec des matériaux présents, tester de nouvelles possibilités de créer et d'agir... Telles sont les intentions des dix artistes invités à faire de l'Île Nancy leur terrain de jeu.

Conviés en raison de leur connaissance de la matière, de leurs savoir-faire artisanaux et de leur capacité à générer du commun, les artistes de la 26^e édition de Sculptures en l'Île créent avec les ressources d'AndréSy, qu'elles soient naturelles ou issues du réemploi.

« Nous avons souhaité donner à nos grands événements culturels la dimension écologique et durable qui est au cœur de notre programme, explique Virginie Saint-Marcoux, adjointe au maire en charge de la Culture et du Patrimoine. C'est le cas avec cette 26^e édition de sculptures en l'Île, qui marque

un tournant par rapport aux éditions précédentes. En effet, cette année nous proposons un véritable parcours artistique autour de dix œuvres conçues à partir des ressources locales et dans une démarche participative. Les visiteurs pourront également découvrir, en complément, onze points nature qui méritent une attention particulière et où des panneaux explicatifs seront installés. »

Ainsi, les onze œuvres disséminées au fil de l'eau et du parcours forestier réagissent aux spécificités de l'Île, à son histoire, et expérimentent de nouveaux rapports au monde, comme de nouvelles interactions entre humain et non humain. Elles se mêlent donc à onze points d'observation de particularités biologiques, géologiques et écosystémiques, et créent un dialogue entre œuvre de culture et œuvre de nature.

Si l'Île Nancy reste le cœur du parcours, celui-ci débute, comme depuis plusieurs années, à la gare Saint-Lazare où une installation d'Adélaïde Feriot invite à découvrir un nouvel horizon et à rejoindre AndréSy. Le parc de l'Hôtel de Ville



Sculptures en l'Île : l'envers du décor

Venez rencontrer les artistes, échanger et pourquoi pas participer à la création des œuvres à l'occasion des sessions de l'Envers du Décor de Sculptures en l'Île. Rendez-vous sur l'Île chaque mercredi de 16h30 à 18h jusqu'au début de l'exposition.

accueillera, quant à lui, une œuvre signée Louis Guillaume. Ainsi Sculptures en l'Île propose un voyage à rebours des impasses de la modernité où s'invente un nouveau patrimoine commun, fait d'alternatives souhaitables, joyeuses et généreuses. Rendez-vous dès le 1^{er} juin et jusqu'au 1^{er} octobre !



**RECYCLEZ VOS BOUTEILLES
PLASTIQUES POUR
CONSTITUER UNE ŒUVRE**

Pour « Sculptures en l'Île » 2023, l'artiste arboriculteur Thierry Boutonnier propose de construire un pont fait de 6000 bouteilles plastiques "récoltées". Cette œuvre participative nous alerte sur la contamination aux plastiques des cours d'eaux.

L'objectif ? Traverser la Seine le 31 mai ! Afin de créer ce pont, une collecte de bouteilles en plastiques est organisée derrière la grille du parc du Moussel. Des bacs de collecte en bois sont à votre disposition, n'hésitez pas à y déposer vos bouteilles usagées. **Rendez-vous le 24 mai, jour de la Fête de la Nature, dans le parc de l'Hôtel de Ville afin d'aider l'artiste et son équipe à assembler les bouteilles qui constitueront le pont.**

🏠 SCULPTURES EN L'ÎLE

📍 Parcours d'art contemporain
Gare Saint Lazare - AndréSy - Ile Nancy

📅 Du 1^{er} juin au 1^{er} octobre

Accès gratuit à l'Île Nancy par bateau, du mercredi au dimanche et le jours fériés, de 12 h à 19 h en mai et de 11 h à 19 h en juin juillet et août.

🏠 Embarcadère Julien-Green
- 4 boulevard Noël-Marc.

🏠 LES ARTISTES INVITÉS

📍 Adélaïde Feriot - Sara Favriau
- Laurent Pernot - Tatiana Wolska
- Louis Guillaume - Erik Samakh
- Jonas Delhaye - Laurent Tixador
- Thierry Boutonnier accompagné d'Eva Habasque - Margaux Fontaine



Trail de l'Hautil, première !

La Ville d'Andrésey organise, en partenariat avec celles de Chanteloup et Maurecourt, la première édition du Trail de l'Hautil, qui se tiendra le 11 juin. Le point sur ce projet qui allie nature, pratique sportive et patrimoine avec Romain Hude, conseiller municipal andrésien délégué aux mobilités douces et porteur de ce projet.

Comment est née l'idée d'organiser un trail sur l'Hautil et pourquoi une dimension intercommunale ?

Romain Hude : Nous avons pris l'engagement, dans notre programme électoral, d'organiser un grand événement sportif autour de l'Hautil afin de valoriser ce massif et le faire connaître aux populations locales qui ne le fréquentaient pas assez. Cette ambition est née avant le covid, bien entendu. Dès lors il y avait plusieurs options, par exemple celle d'une course cycliste, mais celle du trail s'est imposée assez naturellement : le massif s'y prête et nous savons que nous comptons beaucoup de joggers dans la région, qu'ils pratiquent en club ou de façon plus informelle. En étudiant le parcours et les diverses possibilités, la dimension intercommunale est apparue évidente puisque le massif est réparti sur nos trois communes et que les liens entre nos clubs sportifs et nos populations sont très forts. Le travail en commun s'est fait très naturellement.

A.M. : Comment s'effectue la répartition des tâches entre les trois communes ?

R.H. : Nous avons la chance d'avoir chacune trois grandes courses qui sont très connues dans le secteur, les 20 Bornes dans le cas d'Andrésey. Nous avons donc capitalisé sur ce savoir-faire commun, puisque nos équipes sont déjà opérationnelles. La Ville d'Andrésey, en partenariat avec l'Office Municipal des Sports (OMS), s'occupe de la coordina-

tion générale, de la distribution des dossards, et des aspects financiers. Chanteloup s'occupe prioritairement de la communication et de la logistique avec notamment l'accueil et les vestiaires, ainsi que le fléchage. Enfin Maurecourt assure le balisage du parcours et la présence des signaleurs.

A.M. : Qu'est-ce qui distingue le trail de l'Hautil des autres courses ? Pourquoi y participer ?

R.H. : Nous avons choisi la date du 11 juin car elle correspond à la fin de la saison, à une période où l'activité est moindre et où le terrain se prête plus facilement à la pratique du trail. Le parcours, forcément, propose des dénivelés particulièrement intéressants avec des côtes et des descentes qui sauront défier les plus aguerris ! Il offre également une grande diversité de terrains et de paysages faits de champs, de bosquets et de lisières, puis au milieu de chênes et châtaigniers qui composent le massif forestier. Nous serons aussi en surplomb de la Seine avec de superbes panoramas, sur les deux parcours de 13 et 18 kms. C'est un vrai parcours de trail, un rendez-vous sport et nature !

11
JUN



Reconnaissance du parcours en partenariat avec RRunning

Partenaire du Trail de l'Hautil, le magasin RRunning de Conflans organisera une séance de reconnaissance du parcours quelques jours avant la compétition, avec un essai de matériel.

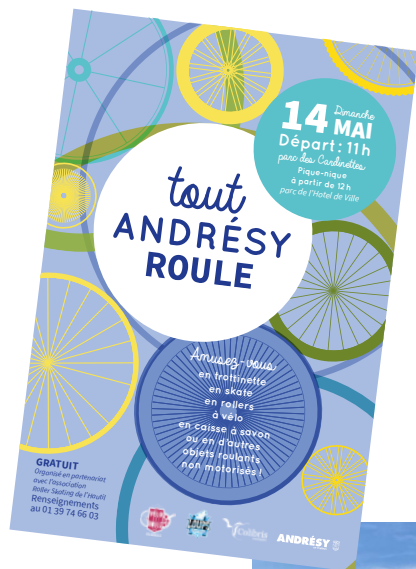
RENSEIGNEMENTS :

RRunning
 2/14 rue Maurice Berteaux
 78 700 Conflans-Sainte-Honorine,
 ☎ 09 81 23 94 85 / 06 33 72 97 66



Comment s'inscrire ?

➔ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS PAR INTERNET :
<https://trail-de-lhautil.adeorun.com/>



Tout Andrésy roule célèbre les mobilités douces !

Le printemps est de retour et, avec lui, le plaisir de se promener dans le cadre privilégié qu'offre Andrésy à ses habitants. C'est tout ce à quoi vous invite la nouvelle édition de « Tout Andrésy Roule », événement autour des mobilités douces, qui se déroulera dimanche 14 mai. Au programme, une balade à travers les paysages andrésiens au départ du parc des Cardinettes, puis les bords de Seine, le marché du centre-ville, la Seine en direction de Conflans et retour vers l'Hôtel de Ville. Le parcours est encadré par le club de Roller Skating de l'Hautil et la police municipale. Il est tota-

lement fermé aux voitures le temps de cette matinée, n'hésitez pas à en profiter. Un seul impératif : circuler avec un véhicule roulant et non motorisé : vélo, rollers, trottinettes, caisse à savon... La matinée se terminera dans le parc de l'Hôtel de Ville où tous les participants pourront pique-niquer. Les associations « Un vélo qui Roule » et « Les Colibris » seront également présentes pour un stand de réparation de vélos et des ateliers de sensibilisation à la mobilité douce et au développement durable.

14
MAI

📍 **TOUT ANDRÉSY ROULE 14 Mai 2023**
Départ à 11 heures du parc des Cardinettes (Complexe Stéphane Diagana).

Tout Andrésy Roule part du Complexe Stéphane-Diagnana, direction les bords de Seine.



ACM Basket : Honneur aux dames !

Depuis plus de 20 ans, l'Andrésy Chanteloup Maurecourt (ACM) Basket a fait du basket féminin une de ses priorités. Le club compte aujourd'hui plus de 130 licenciées, âgées de 4 ans jusqu'aux seniors, et est en mesure de proposer une section féminine à toutes les catégories d'âges. « Nous sommes fortement engagés dans la promotion de

l'égalité homme-femme dans le sport », assure Valdemar Lopes, le président du club, par exemple en offrant aux filles les mêmes opportunités de compétition et de formation que chez les garçons. Nos équipes féminines sont un exemple de solidarité et de camaraderie, où chacune est encouragée à donner le meilleur d'elle-même et à s'entraider pour atteindre les objectifs de l'équipe. Ces valeurs sont chères au club, qui voit en ses équipes féminines un véritable moteur de sa réussite sportive et de son engagement en faveur de la mixité dans le sport. »

Une pépinière de talents

Très attentif à la formation des joueuses, l'ACM fait appel à des entraîneurs diplômés et bénéficiant d'une expérience significative. Des stages de perfectionnement sont également organisés pendant les vacances solaires, pour les aspects physiques ou techniques. Une politique volontariste qui fait la fierté du club et qui a permis, au cours des années, de constituer une véritable pépinière de talents. Souvent classé dans les premières places de ses catégories, l'ACM envoie régulièrement des joueuses en sélection départementale et pour certaines vers le monde professionnel national, et même international. En effet, une de ses anciennes membres évolue actuellement dans le championnat universitaire américain. Une performance pour le club local qui méritait d'être soulignée !



🏠 **RETROUVEZ L'ACM SUR**
<https://www.facebook.com/andresychanteloupmaurecourtbasket>
et info.acmbasket@gmail.com

▶ Les seniors féminines de l'ACM Basket évoluent au niveau pré-régional

Restauration scolaire : le nouveau dispositif s'applique



Destiné à optimiser la gestion de la restauration municipale, le nouveau dispositif d'inscription préalable à la restauration scolaire est entré en vigueur le 3 avril. Le point sur ces nouveautés avec Romain Hude, conseiller municipal délégué à la restauration scolaire.

Andrésy Mag : Pourquoi avoir mis en place un dispositif d'inscriptions préalables à la restauration scolaire ?

Romain Hude : Andrésy est l'une des rares villes à disposer de son propre système de restauration scolaire, c'est-à-dire que les repas sont préparés sur place par le personnel municipal. Nous servons près de 200 000 repas chaque année, c'est dire l'importance de secteur. C'est au départ une réflexion sur le gaspillage alimentaire qui a initié ce projet, mais l'inflation que nous connaissons tous est venue en montrer la pertinence s'il en était encore besoin. Nous respectons également la loi Egalim qui impose 20% de produits bio dans les repas et 50% de produits durables.

Malgré ces contraintes, nous avons décidé de maintenir les tarifs de la restauration ou plutôt de les contenir au niveau de l'inflation. Pour cela, nous avons besoin de connaître précisément les quantités de repas à servir afin d'ajuster au mieux les commandes. Au préalable nous avons consulté les fédérations de parents d'élèves et présenté le projet à l'automne lors d'une réunion publique à l'espace Julien Green.

Andrésy Mag : Comment fonctionne le dispositif et quels sont les avantages ?

RH : Nous avons mis en place un système de pré-inscriptions à l'année, principalement par internet via le « *portail familles* » de la ville, qui le permet techniquement. Les familles disposent d'un compte par parent et sont invitées à inscrire les enfants à la restauration scolaire en indiquant les jours où ils déjeuneront à l'école. Le plus simple reste de les inscrire à l'année, en dupliquant les cycles hebdomadaires. Les inscriptions hors délais restent néanmoins possibles mais des pénalités financières seront appliquées, ainsi que le prévoit le nouveau règlement. Les enfants non-inscrits sont quand même accueillis, bien entendu, mais dans des conditions dérogatoires. Ce dispositif présente un autre avantage, celui de connaître à l'avance de nombre d'animateurs nécessaires pour assurer l'accueil et l'encadrement des enfants pendant la pause méridienne. C'est plus efficace en terme de gestion de nos ressources humaines. Ce dispositif a été testé pendant six mois sans application des pénalités, avant l'adoption du nouveau règlement au conseil municipal du 29 mars, qui entérine ces changements. Il s'applique donc depuis le 3 avril.

Des plateaux compartimentés à l'essai à l'école Le Parc

À compter de la rentrée des vacances de printemps, un nouveau dispositif de restauration scolaire sera proposé aux élèves de l'école élémentaire Le Parc. Il s'agit de plateaux déjà compartimentés, dans lesquels les élèves vont pouvoir choisir eux-mêmes les quantités servies. « *C'est un nouveau système que nous expérimentons et qui va dans le sens de la sobriété et de la responsabilité pour les élèves*, analyse Romain Hude, conseiller municipal délégué à la restauration scolaire, à l'origine du projet. *Il présente plusieurs avantages, notamment celui de diminuer les quantités d'eau et de lessive utilisées lors des cycles de lavage puisqu'il y a moins de vaisselle que sur un plateau traditionnel. Par ailleurs le fait de laisser le choix à l'enfant des quantités qu'il prend et donc qu'il est censé consommer le responsabilise et le sensibilise à la notion de gaspillage alimentaire.* » En effet, le plateau comporte sept compartiments : un pour le verre, un pour les couverts, et cinq espaces de tailles différentes pour les aliments.

Des plateaux made in France

Plus léger qu'un plateau traditionnel (700g contre 2.4kg!), il est également plus facile à manier pour les enfants. Le modèle et la composition des menus, qui restent à 5 composants, ont été étudiés dans le cadre d'un groupe de travail regroupant les agents municipaux de la restauration, les élus et les représentants des parents d'élèves. « *Nous avons opté, après avoir consulté les enfants, pour des plateaux faits en France, en inox, de la marque Guy Degrenne*, poursuit Romain Hude. *Ils sont relativement onéreux à l'unité mais nous sommes en partie subventionnés par la Région Île-de-France pour ce projet.* » En test à l'école Le Parc puisqu'elle est la seule à avoir une restauration réservée à l'élémentaire, l'expérimentation se déroule jusqu'à la fin de l'année scolaire, et sera éventuellement étendue si les résultats sont positifs.



Le nouveau règlement de la restauration scolaire est en vigueur. Attention aux pénalités!

Adopté en conseil municipal le 29 mars, le règlement intérieur de la restauration scolaire s'applique depuis le 3 avril. Il prévoit des pénalités pour les parents qui n'auraient pas inscrit leurs enfants dans le délai de quatre jours ouvrés. La période d'expérimentation, pendant laquelle les pénalités n'étaient pas appliquées, est terminée. Des exceptions pour certaines professions ou des cas particuliers (grève, sorties...) restent possibles. Pour toute question à ce sujet, contactez le service Vie Scolaire au 01 39 27 11 20 ou sur scolaires@andresy.com



Des ateliers participatifs organisés par les jeunes et pour les jeunes !

Deux ateliers participatifs ont été organisés le 21 octobre et le 4 mars à l'initiative du CMJ, pour échanger avec les jeunes andrésiens sur leurs attentes et leurs envies.

Un questionnaire a été diffusé au sein de la collectivité pour connaître les besoins de la jeunesse andrétienne. S'en sont suivis deux ateliers participatifs pour partager ou concevoir des projets.

Le premier a eu lieu le 21 octobre 2022 à la salle Lepic. Vingt jeunes andrésiens de 11 à 17 ans se sont déplacés pour y participer. De nombreuses fiches projets sont ressorties des échanges, elles ont été réparties par thème dans les différentes commissions que compte le CMJ.

- **Pour la commission communication/solidarité:** une sensibilisation au harcèlement et au racisme ainsi que la création d'un lieu de rencontre entre jeunes.
- **Pour la commission événementielle:** une journée jeunesse inter-commune sportive, un concert pour mettre en avant les artistes et les jeunes de la ville, suivi d'une kermesse.
- **Pour la commission urbanisme/environnement:** la création d'un parc à chiens, une sensibilisation à l'environnement à travers les problématiques liées

aux inondations et la rénovation du City Stade.

Fort du bilan positif de ce premier atelier, le CMJ a décidé d'en organiser un deuxième. Il s'est déroulé le samedi 4 mars, de 16 h 30 à 18 h, à l'Espace de Vie Sociale (EVS) aux Charvaux. L'objectif était de sélectionner un dossier par commission et de l'affiner. Les dossiers retenus par le CMJ concernent l'organisation d'une Garden Party, la rénovation du City Stade et l'organisation d'un événement sportif intercommunal autour de quatre disciplines (*lire encadré ci-dessous*).

Ces propositions, issues des échanges des jeunes à travers les ateliers participatifs, seraient autant d'occasions de rencontres et partage qu'il s'agisse de rendez-vous festifs, culturels ou sportifs. La jeunesse se montre motivée pour entretenir cette dynamique et agir avec et pour la ville ! Néanmoins, ces premiers travaux doivent encore être affinés et approfondis avant d'être présentés aux élus et services municipaux, qui étudieront ensuite leur faisabilité et se prononceront sur les conditions d'une éventuelle mise en œuvre.

LES DOSSIERS PROPOSÉS PAR LE CMJ



Organisation d'une « Garden Party »

Un après midi sur l'île Nancy, elle proposerait des activités et une animation musicale. Ce projet permettrait de rassembler les jeunes andrésiens en fin d'année scolaire afin de consolider les liens de la jeunesse.



Rénovation du « City Stade »

Ses dégradations sont de plus en plus nombreuses : grillages, modules sportifs, lampadaires ...



Organisation d'Olympiades intercommunales

Un événement sportif autour de quatre disciplines : step, boxe, football et course à pied.



24 MAI AU 26 MAI



Élections complémentaires au CMJ du 24 au 26 mai

Le mandat en cours pour les élus juniors va de 2022 à 2024. En raison d'un nombre insuffisant de candidats lors des élections précédentes et de deux départs, sept sièges de conseillers municipaux des jeunes sont encore à pourvoir sur les seize que compte l'assemblée. Afin de la compléter, la Ville organisera une nouvelle campagne d'élection à la fin du mois de mai. Des urnes seront à disposition au Collège Saint-Exupéry, au Lycée Jules Ferry, à l'Hôtel de Ville et à l'Espace de Vie Sociale (EVS) aux Charvaux. Pour faire acte de candidature, il vous faudra publier une profession de foi qui indique vos motivations, votre programme et vos attentes en tant que candidat. Pour plus d'informations sur ces élections, rendez-vous au service Jeunesse au gymnase Diagona, écrivez un mail à cmj@andresy.com ou visitez la page dédiée au CMJ le site internet de la mairie : www.andresy.com/CMJ

C'EST LE MOMENT DE VOUS IMPLIQUER !

Une charte pour limiter les nuisances de chantiers et préserver l'environnement

Dans le cadre de son engagement en faveur des enjeux environnementaux, la Ville d'AndréSy a adopté une charte des chantiers propres et à faibles nuisances. Intégrée aux dossiers de consultation des entreprises lors des chantiers de construction, celle-ci vise à limiter les nuisances pour les riverains pendant les phases de travaux, mais aussi à contenir l'impact environnemental du chantier.

Si la phase de construction d'un bâtiment est infime par rapport à sa durée de vie, c'est aussi celle qui est susceptible de générer le plus de nuisances. Aussi, au regard de ses engagements en faveur de l'environnement et dans le cadre d'une démarche qualité, la Ville d'AndréSy s'est dotée d'une charte des chantiers propres et à faibles nuisances. Issu d'un travail de groupe conduit par les élus municipaux et auquel les habitants ont été asso-

ciés, ce document répond à un double objectif: limiter les nuisances pour le voisinage pendant les phases de travaux, mais aussi contenir l'impact environnemental du chantier en prenant des mesures adaptées. Pour cela, la charte sera intégrée au dossier de consultation des entreprises dans le cadre des projets immobiliers. Celles-ci devront la signer et s'engager à la respecter.

Un référent chantier pour garantir son bon déroulement

« La charte est une garantie de bon déroulement du chantier, à la fois pour le voisinage, pour les entreprises et pour la Ville », assure Elie Coedel, conseiller municipal délégué aux travaux, à l'origine de cette action. « Tout le monde a intérêt à ce qu'un chantier se déroule le mieux possible. Contrairement à ce qu'on peut penser a priori, un chantier vertueux sur le plan environnemental n'est pas plus cher qu'un chantier traditionnel, puisqu'il permet notamment de réduire le mélange des déchets et donc de diminuer les coûts d'élimination. » Adoptée par le conseil municipal à l'unanimité en séance du 25 janvier 2023, la charte reprend des éléments réglementaires (code de l'environnement, code du travail...) associés à des actions et mesures souhaitées par la municipalité.

Ainsi le volet communication avec les riverains sera particulièrement soigné. « Nous imposons la nomination d'un référent chantier propre du côté du maître d'œuvre, qui sera présent pendant toute la durée du chantier, et fera l'interface entre



les riverains, les entreprises et la Ville », poursuit Elie Coedel. « Nous organiserons également des réunions publiques avant le démarrage des travaux pour présenter les projets, les calendriers, les contraintes du chantier... ».

Les enjeux environnementaux pris en compte

En dehors de ces éléments de communication, la charte s'attache également à garantir les aspects environnementaux: économies d'eau et d'énergie pendant le chantier, utilisation de matériaux durables, limitation des nuisances sonores et olfactives... « Il y a de véritables enjeux autour de ces thématiques, par exemple le traitement des eaux de lavage, la préservation des arbres remarquables ou la gestion sélective des déchets de chantier », conclut Elie Coedel. « Sur ces points nous attendons un réel engagement de la part des promoteurs, avec un véritable suivi pendant toute la durée du chantier et même lors de son retrait. Des pénalités sont également prévues en cas de non-respect des dispositions de la charte. » Sans éviter toute nuisance, les chantiers andrésiens devront se faire les plus discrets possible. Une bonne nouvelle pour la qualité de vie des habitants!

➔ **RETROUVEZ LA CHARTE** sur www.andresy.com

Un budget 2023 sans hausse d'impôts pour une ville résiliente et durable

**Le 12 avril dernier, la Ville d'Andrésy a voté son budget 2023.
Un budget placé sous le signe de la stabilité fiscale et de la rigueur
pour une ville résiliente et durable dans un contexte de forte inflation.**

Un budget contraint qui n'aggrave pas la pression fiscale

La Ville d'Andrésy n'augmente pas le taux d'imposition des ménages au niveau communal, tout en tenant compte de la situation financière difficile de la Ville.

Des dépenses plombées par l'inflation

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 10% en 2023. Ceci est dû aux hausses du coût de l'énergie et des matières premières, des denrées et des transports collectifs « pour un montant qui atteint 800 000 € sur nos frais de fonctionnement », rappelle Laurence Alavi, Première adjointe déléguée au budget. « Mais nous avons choisi de maintenir la qualité et la diversité des ser-

vices proposés aux Andrésiens et aux Andrésiennes », poursuit-elle.

Des investissements pour faire d'Andrésy une ville résiliente et durable

En hausse de 13 %, les investissements permettront d'adapter les équipements municipaux aux effets du dérèglement climatique poursuit l'élue : 400 000 € seront consacrés à la végétalisation des cours d'école, 180 000 € à d'autres aménagements paysagers écologiques et ludiques ; et 100 000 € d'études pour rendre les bâtiments et parcs publics plus résilients. Le projet des jardins familiaux aux Charvaux bénéficiera d'une enveloppe de 85 000 €. La recherche d'économies de fonctionnement nous amène à consacrer 175 000€ à la toiture de l'école

Saint-Exupéry et 90 000€ au passage à un éclairage LED pour les deux grandes salles du Complexe sportif Diagona.

Autres projets concernés par les investissements : la mise en sécurité de bâtiments municipaux, la réfection d'un restaurant scolaire mais aussi la rénovation du centre sportif Louise Weiss, rendue chaotique par des choix inconséquents et précipités de l'ancienne majorité et qui mobilise à elle seule près de 50% des capacités annuelles de financement de la commune.

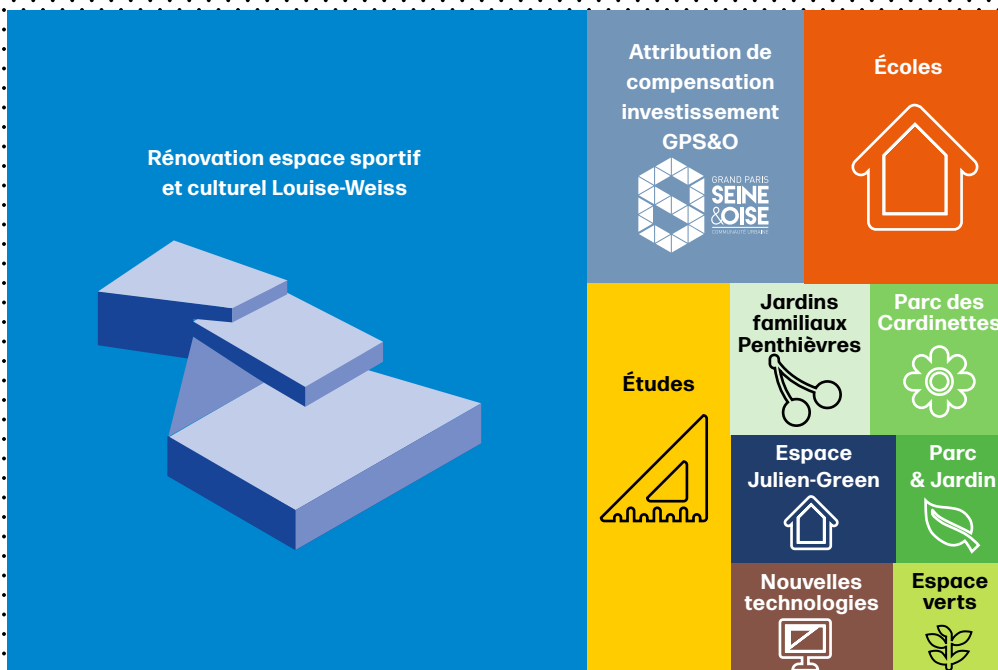
+18%
pour les subventions
aux associations

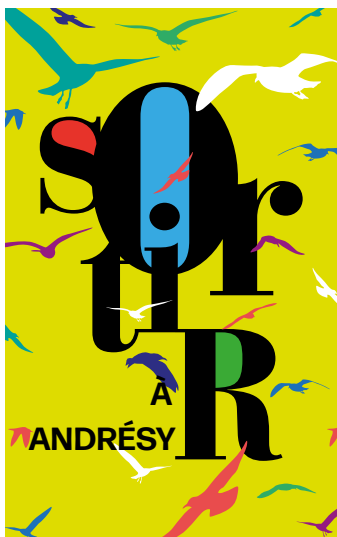
La Ville poursuit cette année son soutien financier aux associations

sociales, environnementales, culturelles et sportives avec un budget de subventions en hausse de 18% par rapport à 2022, notamment pour récompenser celles qui s'investissent dans l'EMAS (Ecole Municipale des Arts et des Sports) lancée par la Ville avec succès en septembre dernier.

« C'est un véritable tour de force que d'arriver à boucler ce budget au regard de toutes les contraintes auxquelles nous devons faire face, déclare le maire d'Andrésy, Lionel Wastl. Il s'agit d'un choix de rigueur et de bonne gestion financière qui a vocation à mettre fin aux dérives initiées durant les 3 mandats de la municipalité précédente, tout en proposant des perspectives d'avenir aux Andrésiens, en valorisant leur cadre et vie, en améliorant leur quotidien. »

LES PRINCIPAUX PROJETS pour 2023





MAI



Avril à septembre

NATURE

Bienvenue sur l'île Nancy

Les amoureux de nature, d'art ou tout simplement de randonnée pourront à nouveau profiter de l'île Nancy et de ses nombreux sentiers forestiers.

↑ Accès libre - embarcadère Julien-Green- du mercredi au dimanche et jours fériés

🕒 De 10 h à 19 h (mai)

ou de 11 h à 19 h (juin-août)

📞 Renseignements 01 39 27 11 00



Sam. 13 mai

de 10 h 30 à 12 h

LITTÉRATURE

Le Millefeuille

Retrouvez toute l'équipe du Millefeuille autour d'un petit-déjeuner pour partager vos dernières lectures.

↑ Bibliothèque Saint-Exupéry

🕒 Entrée libre sur inscription au 01 34 01 11 60



Dim. 14 mai

de 11 h à 12 h

SPORT

Tout AndréSy roule

Cette manifestation familiale qui réunit petits et grands propose une balade en roller, trottinette, skate, vélo ou toute autre forme de véhicules non motorisés roulants.

À noter que les «roulants» avec assistance électrique sont tolérés.

↑ **Départ:** parc des Cardinettes

arrivée: parc de l'Hôtel de Ville

🕒 Gratuit - Renseignements

et inscriptions 01 39 74 66 03

Du merc. 24 mai
au lundi 29 mai

de 11 h à 12 h

SCULPTURES EN L'ÎLE

Fête de la Nature

Dans le cadre de l'opération «L'envers du décor», venez participer à la réalisation des installations/œuvres.

↑ Île Nancy

🕒 Inscription obligatoire à contact@artistikbazaar.com ou au 06 17 11 33 26

Dim. 14 mai

de 11 h à 12 h

GALERIE DES PASSIONS

Léonie Tisserand

Au programme, peintures abstraites, au couteau et à l'acrylique.

↑ Galerie des Passions

Hall de l'Espace Julien-Green

🕒 Accès libre du mercredi au dimanche de 10 h à 19 h

Renseignements 01 34 01 11 62

Ven. 26 mai

de 10 h à 11 h

ANIMATION ENFANTS

Je lis avec mes parents

↑ Bibliothèque Saint-Exupéry

🕒 Entrée gratuite - pour les enfants âgés de 0 à 3 ans sur inscription 01 34 01 11 60

Ven. 26 mai

de 16 h à 18 h 30

BIBLIOTHÈQUE MOBILE

La bibliothèque à l'EVS!

↑ Espace de Vie Sociale (EVS)

🕒 Entrée libre renseignements 01 34 01 11 60

Ven. 26 mai à 20 h

CONCERT

Scènes ouvertes

avec l'association Chanson dans la ville

↑ Association Chanson dans la ville - Chalet de Denouval 149, rue du Général-Leclerc

🕒 Entrée libre - 06 82 37 28 73

so@chansondanslaville.com



Ven. 26 mai à 20 h

SAISON CULTURELLE

Contes-dits-du-bout-des-doigts

par les compagnons de Pierre Ménard

Un magnifique voyage au pays des mots et des signes!

↑ Espace Julien-Green

- tarif A - dès 5 ans - billetterie en ligne

sur www.andresy.com

🕒 01 34 01 11 73 - Retrouvez

l'intégralité de la saison

culturelle sur www.andresy.com

Sam. 27 mai

NATURE

Journée COMPOST avec les Colibris

de 14 h à 14 h 30

↑ Devant le composteur entre le stade et le GS Denouval.

de 15 h à 16 h

↑ À la bricothèque (rue des Écoles, derrière la bibliothèque).

Présentation du lombricompostage et du composteur collectif de l'espace Julien-Green.

JUIN

du 1^{er} juin
au 1^{er} octobre

PARCOURS D'ART CONTEMPORAIN

26^e édition de Sculptures en l'île

Retour aux sources

L'édition 2023 marque une rupture, par rapport aux éditions précédentes en faisant la part belle à la dimension écologique et responsable de l'événement.

DANS LE CADRE DE LA NUIT BLANCHE

Sam. 3 juin à 21 h

Visite nocture

avec l'artiste Erik Samakh

↑ Île Nancy - Entrée gratuite, accès par bateau

à l'embarcadère Julien-Green

f Sculptures en l'Île

Du ven. 2 juin
au sam. 8 juillet

EXPOSITION

Jean-Marc Hoen,
exposition photographique

Ven. 2 juin

de 19 h 30 à 21 h

DANS LE CARDE DU RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Rencontre avec le photographe

Visite commentée de son exposition photo, 100% nature.

↑ Bibliothèque Saint-Exupéry

🕒 Entrée libre

Renseignements 01 34 01 11 60

Sam. 3 juin à 20 h 30

CONCERT

Concert dans le cadre de Jazz en Vignes!

Dans le cadre de la manifestation Jazz en Vignes, l'EMD Ivry-Gitlis réunira les ateliers jazz de plusieurs villes pour un concert inédit.

↑ Salle Rameau (Espace Saint-Exupéry)

🕒 Réservation auprès de l'EMD 01 34 01 11 65 ou à musique-danse@andresy.com



Vend. 9 juin à 20 h

SAISON CULTURELLE

Les filles aux mains jaunes

Grâce à leur courage, elles vont s'unir et participer au long combat des femmes pour l'égalité: à travail égal salaire égal!

📍 Espace Julien-Green
– tarif B – billetterie en ligne sur www.andresy.com
☎ 01 34 01 11 73 – Retrouvez l'intégralité de la saison culturelle sur www.andresy.com

Sam. 10 juin à 19 h 30

CONCERT

Honneur à la musique !

📍 École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis
📞 Réservation auprès de l'EMD 01 34 01 11 65 ou à musique-danse@andresy.com

Dim. 11 juin

de 8 h à 14 h

EXPOSITION

Rassemblement de voitures anciennes

📍 Chaque 2^e dimanche du mois parc de l'Hôtel de Ville
☎ rbma78@gmail.com
– www.rbma78.fr

Dim. 11 juin à 10 h

SPORT

Trail de l'Hautil

📍 Renseignements et inscriptions 01 39 74 66 03

Mar. 13 juin

à 20 h 30

LITTÉRATURE

Noctambules

📍 Bibliothèque Saint-Exupéry
📞 Entrée libre sur inscription au 01 34 01 11 60

Ven. 16 juin à 20 h

CONCERT

Scènes ouvertes

avec l'association Chanson dans la ville
📍 Association Chanson dans la ville – Chalet de Denouval 149, rue du Général-Leclerc
📞 Entrée libre – 06 82 37 28 73
so@chansondanslaville.com

Sam. 17 juin

15 h et 20 h

THÉÂTRE

Vertiges de l'amour

📍 Association Quai de Scène – Espace Julien-Green
📞 Réservations 06 24 48 32 77 ou à quaidescene.andresy@gmail.com – Tarif 10 € (-de 12 ans : 5 €). Spectacle en partenariat avec le CCAS de la ville d'Andrésy

Dim. 18 juin à 11 h

HOMMAGE

Commémoration du 18 juin

Cérémonie officielle organisée en partenariat avec l'UNC
📍 Rendez-vous devant la stèle du Général-de-Gaulle, dans le parc de l'Hôtel de Ville.
📞 Renseignements 01 39 27 11 00



Mer. 21 juin à 18 h

ÉVÈNEMENT

Fête de la musique

Une scène ouverte sera proposée à l'occasion de la Fête de la musique. Groupes amateurs, montez sur scène!
📍 Esplanade Saint-Exupéry
📞 Inscriptions auprès de l'École de Musique et de Danse 01 34 01 11 65 ou musique-danse@andresy.com

Ven. 23 juin

de 10 h à 11 h

ANIMATION ENFANTS

Je lis avec mes parents

📍 Bibliothèque Saint-Exupéry
Entrée gratuite – pour les enfants âgés de 0 à 3 ans
– sur inscription 01 34 01 11 60



Ven. 23 juin

de 16 h à 18 h 30

BIBLIOTHÈQUE MOBILE

La bibliothèque à l'EVS !

📍 Espace de Vie Sociale (EVS)
📞 Entrée libre – renseignements au 01 34 01 11 60



Vend. 23 juin à 21 h

SAISON CULTURELLE

Please stand up !

Avec Laura Domenge, Christine Berrou, Marie Reno, Marine Baousson
C'est un plateau unique, un spectacle avec des extraits de «seules en scène» et des sketches chorales inédits écrits pour l'occasion.
📍 Espace Julien-Green
– tarif B – billetterie en ligne sur www.andresy.com
☎ 01 34 01 11 73 – Retrouvez l'intégralité de la saison culturelle sur www.andresy.com

Sam. 24 juin

de 17 h à 17 h 30

Histoires pour petites z'oreilles

📍 Bibliothèque Saint-Exupéry
📞 Entrée gratuite – pour les enfants âgés de 3 à 5 ans
– sur inscription 01 34 01 11 60

Dim. 25 juin

de 10 h à 18 h

ÉVÈNEMENT

C'est parti pour la Fête de la Ville

Rendez-vous incontournable de fin de saison!
📍 Renseignements au 01 34 01 11 62 ou par mail à culture@andresy.com

Réunions de quartiers « Parlons en ensemble »

Le maire et l'équipe municipale viennent à la rencontre des Andrésiens lors des 3 réunions de quartiers:

Mer. 7 juin à 20 h

QUARTIERS CÔTEAUX ET CHARVAUX
📍 École des Charvaux

Mer. 14 juin à 20 h

MAROTTES / GARE DENOVAL
📍 Chalet de Denouval

Lun. 19 juin à 20 h

CENTRE-VILLE, FIN D'OISE ET RIVE GAUCHE
📍 Hôtel de Ville

PERMANENCES

27 mai et 10, 24 juin

de 10 h à 12 h

UFC QUE-CHOISIR

Les bénévoles de l'association UFC-Que choisir Val-de-Seine tiennent une permanence, un samedi sur deux au CCAS, pour venir en aide aux consommateurs andrésiens.
📍 CCAS (4 bd Noël-Marc)
📞 Rendez-vous au 07 83 21 60 32

Sam. 20 mai et 17 juin

de 9 h à 12 h

Avocat

📍 Hôtel de Ville (4 bd Noël-Marc)
📞 Rendez-vous au 01 39 27 11 00



POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

CHOTEAU

www.choteau.fr

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7

19, Rue du Repos
78700 CONFLANS
01 39 19 22 62

8 Rue Carnot
78260 ACHÈRES
01 39 22 01 02



POMPES
FUNÈBRES
MARBRERIE
CONFLANAISES

www.pompes-funebres-conflanaises.fr

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7

56, Rue Maurice Beteaux
78700 CONFLANS
01 39 79 18 52

01 34 90 02 22



CONFLANS
AMBULANCES

VEHICULES CLIMATISES
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES LEGERS

TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE



TOUTES DISTANCES

Z.A. Les Boutries
4, rue Vermont - CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52

Vous ne nous connaissez pas? Tant mieux! C'est la preuve de notre efficacité.



Incolores, transparents, presque invisibles à vos yeux... Nous travaillons sans être vus.. Notre discrétion résonne dans ce monde bruyant.

La SEFO, ce sont 50 professionnels engagés vers un objectif commun: faire en sorte que chaque jour, l'eau parvienne à des milliers de foyers.

Sans même que vous vous en doutiez.

Vous fournir un service public essentiel est la vocation de nos équipes.

sefo-eau.com

sefo

aqualia

OBJECTIFS  DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Stèle mérovingienne
Ancien cimetière (Andrésy)

Histoire de cimetières

Andrésy Mag vous propose, avec le Club Historique d'Andrésy, de revivre certains événements qui ont marqué l'histoire de notre ville. Ce mois-ci, flashback à la fin du XIX^e siècle où la construction de la ligne de chemin de fer invite la ville à redécouvrir son passé mérovingien.

Il est vraisemblable qu'un cimetière a existé autrefois autour de l'église comme c'était alors la coutume. Une ordonnance royale a imposé en 1776 le déplacement des cimetières hors des agglomérations, seuls les jeunes enfants continuèrent à être inhumés près de l'édifice religieux jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. L'emplacement actuel date de l'Ancien Régime. Les sépultures à l'intérieur de l'église, souvent réservées à des personnages importants de la paroisse, étaient censées favoriser une vie meilleure dans l'au-delà grâce à la proximité des reliques et autels.

Andrésy a pu, à la fin du XIX^e siècle et grâce à la modernisation des transports ferroviaires, révéler des preuves essentielles de la présence des Mérovingiens dans notre ville: en effet, la réalisation à partir de 1989 d'une voie ferrée entre Conflans et Mantes a permis de découvrir de nombreuses tombes datées entre le IV^e et VIII^e siècle, soit la période mérovingienne.

Les fouilles, effectuées entre mai et novembre 1890 sous la direction de Lucien Cosserat, chef de section à Conflans, avec le

contrôle d'un archéologue, ont mis au jour presque 500 sarcophages, 402 en plâtre, 31 en pierre d'un seul morceau et 59 tombes creusées dans la terre. Les plâtrières de la région expliquent la prépondérance de ce matériau, le plâtre ayant été souvent coulé sur place et les gisements à ciel ouvert ayant été exploités depuis toujours. Des éléments décoratifs ont été retrouvés sur les sarcophages et sur les stèles (colombes, cerf, croix, rosaces). Les vestiges existant encore sont à admirer au Musée départemental de Guiry-en-Vexin.

Les squelettes et ossements (une trentaine de crânes et divers os) ont été quant à eux remis en dépôt au Musée de l'Homme. Certaines tombes semblaient correspondre à des familles, et nombre d'entre elles ont été vidées des leurs objets de valeur il y a très longtemps, ce qui explique le peu d'objets récupérés. Ceux-ci ont été confiés au Musée de Saint-Germain-en-Laye où certains sont visibles dans les vitrines: francisque, scramasaxes (longs couteaux

tranchants utilisés par les Francs), bijoux divers (fibules, cuillère à parfum, épingles en bronze, collier d'ambre), poteries plus ou moins morcelées, (dont une soixantaine de pots blancs, noirs et rouges striés typiques des Mérovingiens) ainsi que des monnaies datant du VIII^e siècle.

Des sarcophages ont été longtemps exposés dans le jardin de la gare d'Andrésy. Julien Green le raconte dans ses Souvenirs des Jours Heureux: «...les longs cercueils de pierre avaient été déposés avec vénération dans un jardin où j'eus l'occasion de les voir. Ce qui restait des squelettes avait été enlevé...mais les sarcophages grossièrement taillés évoquaient un monde que j'aurais aimé connaître, où le loup et l'auroch s'abreuyaient aux rives de la Seine...»

Les fouilles ayant été limitées au creusement de la voie de chemin de fer, de nombreuses tombes restent encore enfouies le long du talus.... La reproduction d'une dalle en pierre décorée est visible dans le cimetière de la ville. ●



▲ Sarcophages - poteries et armes
▼ « Cimetière mérovingien d'Andrésy (S.-&O.) »
de Lucien Cosserat (www.gallica.bnf.fr)



▲ Bijou
Musée de Saint-Germain-en-Laye



GROUPE ANDRÉSY DYNAMIQUE

■ L'actualité locale de notre commune est marquée comme chaque année à la même période par les 3 grandes étapes budgétaires d'une collectivité, la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires, le vote du budget primitif et le vote du compte administratif. À l'heure où nous écrivons, le ROB a été présenté aux élus du Conseil Municipal, le budget primitif qui en découle sera dans la droite ligne de ce rapport. Quelles en sont les premières conclusions et tendances ?

■ Comme depuis 2 ans, nous avons droit à la litanie d'une situation financière héritée du passé. La faute aux anciens élus ! On connaît la chanson.. On rappelle aussi à ces élus écologistes, arrivés sans expérience de gestion de collectivités, que des erreurs de taille ont été commises dès les premiers mois : aucun audit financier réalisé, des embauches dans ce contexte impactant durablement des charges de personnel élevées (60% des dépenses de fonctionnement), une analyse partielle d'une situation budgétaire dégradée mais temporaire (remboursement d'emprunts, recettes attendues mais non versées, crise sanitaire). Rappelons que le Maire avait alors choisi d'augmenter le taux de la Taxe Foncière locale de 12,75% dès 2021, soit près de 900 000 € de contribution supplémentaire pour les Andrésiens concernés. Nous nous étions opposés, dénonçant la construction d'un budget où la part investissements « rénovation Louise-Weiss » était sur-estimée compte tenu d'un contexte de crise sanitaire. Et nous avons raison, fin 2021 la majorité AER avait reporté sur 2022 une part conséquente de ces investissements, l'équivalent peu ou prou des recettes issues de cette augmentation du taux de TF.

■ Certes il y a toujours un héritage de gestion, positif et négatif, mais montrer du doigt en permanence les manquements de ses prédécesseurs, sans assumer les siens ni entendre les propositions des élus de l'opposition municipale, décrédibilise tout propos. Exemple avec la rénovation du centre Louise-Weiss aux Charvaux entamée sous la précédente mandature, dont le coût augmente dramatiquement d'année en année, sans en voir le bout... Près de 8 millions d'euros !! (coût estimé à 3,5 millions d'euros début 2019), et ce n'est pas fini. Sauf que cette escalade des coûts et le préjudice pour les Andrésiens qui sont privés de cet équipement socioculturel et sportif, résultent aussi en partie du choix de la majorité AER d'avoir voulu poursuivre coûte que coûte le projet initial, sans envisager d'autres alternatives comme nous l'avions préconisé... La double faute qu'on aurait pu épargner aux Andrésiens et à nos jeunes.

■ Pour l'exercice budgétaire 2023, la majorité poursuit son tableau alarmiste : « ..la situation

financière de la ville..reste très fragile ». Or le ROB montre qu'il n'y a plus les gros remboursements d'emprunts (in fine) à faire et pas eu d'investissements de taille à financer (sauf les travaux en cours de Louise-Weiss). De plus les indicateurs de la loi de Finances 2023 restent stables, voire favorables (dotations de fonctionnement et fonds de Péréquation, dispositif de compensation sur le coût de l'électricité, mesures en faveur de l'investissement notamment pour la transition écologique, ..).

Le Maire et sa 1ère adjointe se targuent d'avoir consacré beaucoup d'efforts aux demandes de subventions, la belle affaire ! C'est ce que font toutes les collectivités. Ils usent du vocable « rigueur budgétaire », or cela fait partie des critères de base dans la construction de tout budget ! Le non recours à l'emprunt en 2022 s'explique par l'absence d'investissements de taille, et pour ceux réalisés, la ville a profité de subventionnement conséquent (état, région ou département), le cas pour le socle numérique dans les écoles élémentaires, la réfection obligatoire et mise en sécurité de bâtiments de la ville.

■ Face à ce discours toujours alarmiste, on découvre pourtant dans ce ROB des prévisions qui changent de nature. De quoi surprendre si ce n'est que nous sommes à mi-mandat, pour la majorité il est temps de mettre en œuvre quelques projets AER pour alimenter son bilan dans 2 ans ½...

Un budget 2023 placé sous le signe des études en tout genre. Des coûts non négligeables et pour quels investissements concrets et prioritaires pour la ville sur les 3 prochaines années ? Une source d'interrogations quant à la priorité de lancer certaines études, nous y reviendrons. Tout cela dans un contexte de stagnation pour les projets immobiliers de la ville, même si le projet de la Gare semble se décanter.

■ Nous attendions surtout un effort budgétaire en direction des Andrésiens : baisser le taux de la taxe foncière locale, promesse de la majorité AER au moment de son augmentation ! Cela aurait atténué l'augmentation des bases fiscales de 7,1% qui impactera cette année nos impôts locaux, le résultat du niveau d'inflation dont la municipalité n'est pas responsable pour le coup. Mais on a bien compris que ce n'est pas encore « le bon moment » pour le Maire Lionel Wastl, il faut se rapprocher des élections municipales 2026...

Vos élus du groupe Sans Etiquette «AndréSy Dynamique» :

Isabelle Madec, Mourad Boukandoura, Bertrand Batisse, Anne Pistocchi, Rachid Esadi, Jacques Rémond

GROUPE NOTRE PARTI C'EST ANDRÉSY

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens, Comme nous vous l'avions expliqué dans notre précédente tribune, les finances de notre Communauté Urbaine « Grand Paris Seine & Oise » sont loin d'être catastrophiques, mais elle persiste et signe sur le maintien d'une Taxe Foncière de 6% qui va augmenter encore de 7,1% en 2023. Nous maintenons que la création de cette taxe foncière n'était pas nécessaire. La preuve en a été apportée lors du conseil communautaire du 6/04/23 qui a constaté un résultat global de 71 millions € ! On est loin de ce qu'avait annoncé l'interco en février 2022 pour faire voter cette fiscalité : « Un déficit de la section de fonctionnement est envisageable dès l'année 2023, impliquant une mise sous tutelle de la Communauté Urbaine... ». Aurait-on menti au conseil communautaire à l'époque ?

Malgré ce constat :

– Le conseil municipal du 29 mars a rejeté notre vœu donnant mandat à « nos conseillers communautaire de revenir sur la création de cette Taxe Foncière intercommunale » ... Sur les 3 conseillers communautaires de votre ville, M. Le Maire et sa 1ère adjointe ont voté CONTRE (ainsi que tous les conseillers de la majorité) en justifiant leur vote par la volonté de continuer à entretenir de bons rapports avec notre CU. La troisième (Tête de liste du groupe AndréSy Dynamique et appartenant au groupe majoritaire au sein de la CU) s'est ABSTENUE ainsi que les membres de son groupe. Ces mêmes 3 conseillers communautaires, en toute connaissance de cause, ont voté pour le maintien de ces taux et donc pour cette augmentation de 7,1% !

– Afin de tenir compte de ce choix et de la situation économique, notre groupe a proposé un amendement au vote du budget lors du conseil du 12/04. Celui-ci en diminuant les dépenses à la marge (-1,3% des dépenses réelles de fonctionnement), visait à réduire les taux de la Taxe Foncière afin d'effacer la hausse de 7,1% des bases. À part les deux groupes d'opposition qui ont voté pour, le groupe majoritaire a rejeté cet amendement, sans apporter de contre-arguments crédibles. En résumé, vos élus communautaires (et municipaux) sont plus préoccupés par leurs bonnes relations avec la CU qui pour le moment ne rapportent pas grand-chose à notre ville que par l'intérêt de leurs contribuables et de leur pouvoir d'achat si malmené en ce moment.

Retrouvez nos communications sur notre page Facebook « Notre Parti C'est AndréSy ».

Vos élus NPCA

Véronique CIVEL et Denis FAIST

L'Île Nancy,

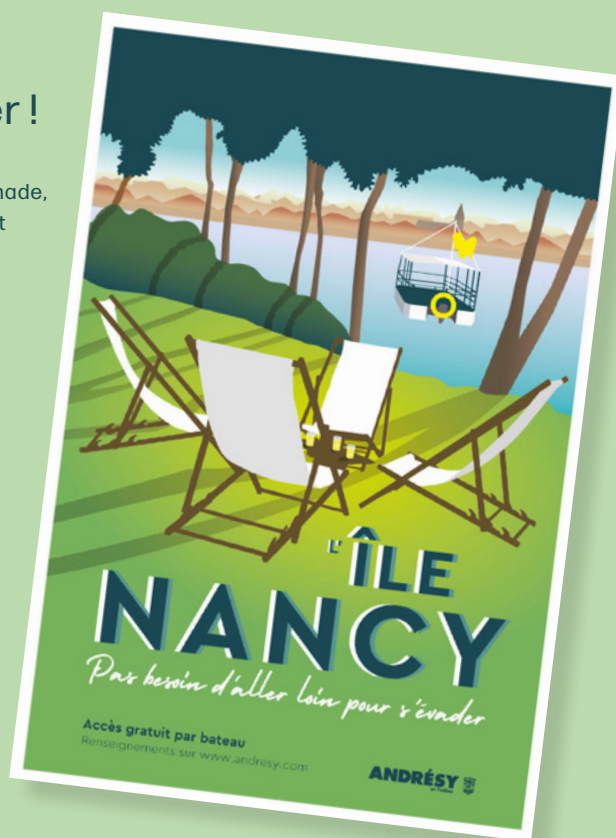
pas besoin d'aller loin pour s'évader !

L'Île Nancy vous accueille pour un moment de détente et de promenade, à quelques minutes seulement de la rive gauche. L'accès est gratuit et se fait par bateau, du mercredi au dimanche.

Horaires de traversée du bateau de mai à août 2023 :

- ➔ **Du 1^{er} mai au 31 mai 2023 :**
du mercredi au dimanche
inclus et les jours fériés, de 12 h
(premier aller) à 19 h (dernier retour).
- ➔ **Du 1^{er} juin au 31 août 2023 :**
du mercredi au dimanche inclus
et les jours fériés, de 11h (premier aller)
à 19h (dernier retour).

RETROUVEZ LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'ÎLE NANCY
sur le site www.andresy.com



LE CARNET



Bienvenue à

4 janvier

- Leïtho Dagnino
- Marques Barbosa
- Seya Salibur

7 janvier

- Nathan Tanebi Tawany

12 janvier

- Naïl Arrama Robles

14 janvier

- Amori Gérard

15 janvier

- Shiloh Longo Mayala

19 janvier

- Emy-Lena Joly Ferreira

20 janvier

- Lino Lahlali
- Salma Ammar

23 janvier

- Adria Abbad
- Eros Molfenter-Kortchak

25 janvier

- Qâssim Drif

26 janvier

- Elikya Gabet Falaise

29 janvier

- Yûnus Snaïbi

30 janvier

- Nassim Kaabachi



Mariages

15 avril

- Alison Tessier et Ludovic Tybou



Ils nous ont quittés

29 janvier

- Jeannine Bischoff née Lemaître

31 janvier

- Micheline Avelange née Millier

1^{er} février

- Nina Popova

7 février

- Edith Grandsire
- Mugnette Bosser née Chaval

8 février

- Anne Donnadieu née Norrant

12 février

- Urlo Onorati

13 février

- Simone Pichon née Amate

22 février

- Silvia Pujol née Stradella

24 février

- Nicole Lagadec née Guyot

3 mars

- Charles Locatelli

8 mars

- Francisco Neves: Dos Santos

9 mars

- Mamoudou Diane

13 mars

- Jacqueline Nezet née Yvinec

19 mars

- Gilberte Legroux née de Guéroult d'Aublay

22 mars

- Guy Baya

28 mars

- Alain Rapoport

29 mars

- Anne-Marie Leclair née Bardot

2 avril

- Jacques Lasserre
- Monique Granier née Pasco

5 avril

- Jacques Guermeur



Hommage au docteur Mahé

Ses patients ont appris, avec une grande tristesse, le décès du docteur Michèle Mahé, survenu le 7 mars 2023 au terme d'une longue maladie. Leur médecin tant appréciée aurait eu 60 ans en juin prochain.

C'est à Andrézy, au sein du cabinet du docteur Roy, dans les années 80, après plusieurs années d'internat dans plusieurs hôpitaux parisiens, que le docteur Mahé débute sa carrière de « *médecin de famille* » comme cela se disait encore à l'époque. Une expression qui définit bien le rapport que cette praticienne a entretenu avec chacun de ses patients durant toute sa carrière : le docteur Mahé restait prévenante et bienveillante à l'égard de ses patients. Son métier était toute sa vie, un sacerdoce.

La Municipalité, à travers Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux, s'associe à leurs voix pour présenter à son conjoint et ses enfants les condoléances de toutes les Andréziennes et de tous les Andréziens, si reconnaissants qu'elle ait tant œuvré pour eux et prêts d'eux.

E.Leclerc 

CONFLANS-SAINTE-HONORINE



SPÉCIAL
JARDIN

LARGEUR DE COUPE :
32 CM

**PRÉPAREZ
VOTRE JARDIN
À PRIX E.LECLERC**

55€

DONT 2,50 € D'ÉCO-PARTICIPATION

**TONDEUSE ELECTRIQUE 1300 W
GARANTIE 2 ANS.**

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

**RAPPORTEZ VOS PROSPECTUS : LEUR RECYCLAGE PERMET UN DON POUR LA RECHERCHE SUR ALZHEIMER
VOIR MODALITÉS SUR LE SITE WWW.PROSPECTUSUTILES.LECLERC**